

FICHE DE POSTE

RECRUTEMENT ENSEIGNANT-CHERCHEUR ASSOCIE / INVITE DES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE

SESSION 2026-2027

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes (F/H) reconnues comme travailleurs handicapés

Intitulé du poste (F/H): Maître de conférences associé des ENSA Quotité : 50 % Groupe de disciplines : Sciences et techniques pour l'architecture (STA-OMI) Champ disciplinaire : Outils mathématiques et informatiques	Catégorie statutaire : A Corps : Maîtres de conférences associé des ENSA (MCFA) <i>Date de la prise de fonction : 01/09/2026</i>
--	---

Domaine(s) fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) type : Enseignant-chercheur enseignant dans le supérieur – FP2RCH02

Nom et adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL)
3 rue Maurice Audin - BP 170
69512 Vaulx en Velin cedex

Missions et activités principales

L'ENSA de Lyon recrute un maître de conférences associé (50 %) ayant une compétence dans le domaine **Sciences et techniques pour l'architecture – outils mathématiques et informatiques (STA-OMI)**.

Ses missions sont les suivantes :

Le candidat rejoindra l'équipe pédagogique STA constituée, dans les formations de licence et de master. Il aura pour mission principale d'assurer des cours pratiques et théoriques sur sciences et techniques numériques en architecture. Il participera aux enseignements qui lui sont confiés en conservant la dynamique et la didactique existante et en application du programme pédagogique actuel de l'ENSAL.

Charges pédagogiques

Le candidat est recruté pour une année, pour un volume horaire total de **160hTD**.
Sous réserve d'ajustements éventuels liés à la mise en œuvre du nouveau programme pédagogique prévu pour la rentrée 2026-2027, les interventions seront réparties comme suit :

En Licence :

• UE EXPI (EXPERIENCES / INNOVATIONS) :

Participation aux enseignements « intensif » ; cours magistraux et travaux dirigés en L1 et L2 (~64h TD)

• UE SRC (SAVOIRS / RECHERCHES / CULTURES) :

Participation au « Grand cours » de culture numérique ; cours magistraux (~4h soit 6h eqTD)

• UE PROJ (PROJET/CONCEPTION) :

Participation à l'enseignement du projet et aux cours d'appuis à l'atelier, cours magistraux et travaux dirigés (~90h TD)

Charges scientifiques : Aucune requise

Compétences principales mises en œuvre :

Compétences techniques

- Expertise sur les enjeux et principes du continuum numérique ;
- Compétences en conception et fabrication numérique (prototypage rapide notamment) ;
- Compétences en outils et méthodes pour la collaboration et la conception, et capacité à intégrer des équipes pluridisciplinaires autour du BIM, SIG, etc. ;
- Bonne connaissance des milieux professionnels et des besoins des entreprises en matière de transformation des pratiques dans la transition numérique.

Savoir-faire (expériences et compétences souhaitées)

- Intérêt pour les techniques hybrides (analogique-numérique, maquettes augmentées, réalités virtuelles, etc.) ;
- Mobilisation du numérique dans la construction des supports d'apprentissage, utilisation de l'environnement numérique de travail mis en place pour accompagner la pédagogie
- Enseignant attentif aux conditions d'apprentissage, aux rythmes de travail des étudiants.
- Capacité à s'intégrer dans des réseaux professionnels, académiques et scientifiques, y compris internationaux (pratique de l'anglais souhaitée).
- Capacité à proposer une pédagogie innovante.

Savoir-être (compétences comportementales)

- Développer une réflexivité critique par rapport aux enjeux propres au champ du numérique
- Enseignant autonome, dans le montage et la conduite d'enseignements.
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire.

Titres ou diplômes ou conditions requis :

- Justifier d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée d'au moins trois ans dans les cinq années qui précèdent le 1^{er} janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de maître de conférences associé et d'au moins sept ans dans les neuf années qui précèdent le 1^{er} janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de professeur associé ;

OU

- Etre titulaire, à la date de clôture des inscriptions, du doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches. Les titulaires de diplômes d'enseignement supérieur, qualifications et titres de niveau équivalent peuvent être dispensés de la possession du doctorat par le conseil national des enseignants-chercheurs des écoles nationales supérieures d'architecture ;

OU

- Détenir un diplôme universitaire, une qualification ou un titre étranger estimé équivalent par le conseil scientifique et pédagogique de l'établissement, mentionné aux articles 14 à 22 du décret n° 2018-109 du 15 février 2018 susvisé relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture et modifiant le code de l'éducation, réuni en formation restreinte, et exercer ou avoir exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche.

ET (uniquement pour les mi-temps)

- Exercer une activité professionnelle principale hors enseignement.

Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste – Profil du candidat recherché :

- Architecte ou architecte-ingénieur
- Expérience de la pratique du numérique dans un contexte professionnel.
- Expérience de l'enseignement des sciences et techniques numériques.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSAL est un établissement public placé sous tutelle conjointe du ministère de la culture et celui de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle s'inscrit dans le réseau des 20 ENSA françaises et est membre de la COMUE Lyon-St-Étienne.

Associée par décret à l'INSA de Lyon, l'ENSAL développe également des formations conjointes avec l'ENTPE, l'Ecole centrale de Lyon et l'Université Lumière Lyon 2. Elle est l'une des tutelles d'une UMR CNRS.

Elle forme des architectes, des ingénieurs-architectes, des architectes-ingénieurs, des architectes-urbanistes. Elle délivre des diplômes nationaux en architecture conférant les grades de licence, master et doctorat, ainsi que la HMONP. Elle accueille environ 1 000 étudiants en formation initiale et professionnelle continue.

L'ENSAL possède une forte culture pluridisciplinaire dans la recherche architecturale, urbaine et paysagère. Elle s'inscrit dans une dynamique d'interdisciplinarité revendiquée entre pratique et théorie, échelles d'expertises et entre dimensions spatiales et temporelles de l'action sur et avec les territoires. Sensible aux enjeux des transitions environnementales, sociales, politiques et techniques, l'ENSAL encourage une réflexion prospective sur les métiers et les débouchés du doctorat, tant dans le monde académique qu'au-delà, afin d'amplifier son parcours doctoral (ED483). Elle valorise le dialogue entre recherche et pratique, notamment à travers la recherche par le projet et la recherche-action.

Les DEM pour 2022-2027, basés sur les axes/entrées stratégiques et thématiques de l'ENSAL, sont les suivants :

- A2Res - Architecture : Ressources et Résilience,
- ALT - Architectures Latérales Théorisées,
- EXCO - Expérimentations Collaboratives En Architecture,
- GEOARCH - GeoArchitecture By Design,
- HTC - Héritages, Théories et Création
- PHAS - Paysages Habités Architectures en Situation.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

Les équipes de recherche des laboratoires MAP-ARIA et EVS LAURE développent une activité scientifique au service des enjeux architecturaux, urbains et territoriaux.

EVS-LAURE (Lyon Architecture Urbanisme Recherche) est une composante de l'UMR CNRS 5600 EVS (Environnement Ville-Société), laboratoire interdisciplinaire du pôle Lyon-Saint-Etienne centré sur l'étude des dynamiques de changements affectant les milieux anthropisés. Au sein de l'ENSAL, la composante LAURE appuie son activité scientifique sur les domaines d'étude de master ; elle accueille une vingtaine de chercheurs permanents et autant de chercheurs associés, ainsi qu'une dizaine de doctorants.

Le MAP-Aria (Application et Recherches en Informatique pour l'Architecture) est une composante de l'unité de recherche "Modèles pour l'Architecture et le Patrimoine" (URM MAP). Ses thèmes principaux de recherche sont actuellement : « Accompagner les transitions », « Connaître et préserver les héritages (matériels et immatériels) », « Projeter et construire les habitats humains » et « Collaborer et médier ».

Liaisons hiérarchiques : Directrice de l'établissement

Liaisons fonctionnelles : Directeur des études et des formations

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2026-2027

Qui contacter (informations) ?

Sur le programme des formations : <https://www.lyon.archi.fr/formations>

Renseignements administratifs : Véronique Gaude

Tél. : 04 78 79 50 58 - veronique.gaude@lyon.archi.fr

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

- Un CV faisant ressortir les ses expériences professionnelles, les références (diplômes, publications, enseignement, réalisations) ainsi que la situation professionnelle actuelle du/de la candidat
- Une lettre de motivation
- Une note pédagogique succincte mettant en évidence l'expérience et la compréhension du candidat au regard des charges pédagogiques énoncées dans cette fiche de poste (2 pages max).
- Les publications éventuelles
- Une copie de la carte d'identité
- Une copie des diplômes

Les candidatures seront adressées exclusivement **par courriel jusqu'au 25 mai 2025** (minuit) à l'attention de :

Madame Sophie Chabot, Directrice de l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon courriel : recrutement.rh.ensal@lyon.archi.fr

Les candidats retenus seront auditionnés en présentiel, dans les locaux de l'ENSAL, le **5 juin 2025**.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.